

HORAIRE ET PLAN DE COURS
PBC 6087 – CANCER : DIAGNOSTIC, PRONOSTIC ET TRAITEMENT – 3 CRÉDITS
Hiver 2019



AVIS : Le Département de pathologie et biologie cellulaire se réserve le droit de modifier sans préavis l'horaire ci-joint.

RESPONSABLE : Le Département de pathologie et biologie cellulaire de la Faculté de médecine.
Docteur Louis Gaboury : louis.gaboury@umontreal.ca

PROFESSEURS :
Dr Jean-Paul Bahary
Dr Louis Gaboury
Dr Charles Leduc
Dr Matthew James Smith

Cours : Les mercredis du 9 janvier au 17 avril 2019, de 9h à 12h.

HORAIRE :
Examen intra : Le mercredi 13 février 2019, de 9h à 12h.
Examen final : Le mercredi 24 avril 2019, de 9h à 12h.

PROGRAMME : Maîtrise 2-512-1-0, option pathologie moléculaire et médecine personnalisée

TGDE : Département de pathologie et biologie cellulaire (Katherine David poste : 6288)

Horaire révisé : juin 2018

HORAIRE ET PLAN DE COURS
PBC 6087 – CANCER : DIAGNOSTIC, PRONOSTIC ET TRAITEMENT – 3 CRÉDITS
Hiver 2019

DESCRIPTION DU COURS

À venir

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

À venir

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À venir

ÉVALUATION

À venir

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

À venir

BIBLIOGRAPHIE

À venir

HORAIRE ET PLAN DE COURS
PBC 6087 – CANCER : DIAGNOSTIC, PRONOSTIC ET TRAITEMENT – 3 CRÉDITS
Hiver 2019

JANVIER 2019				
I – DIAGNOSTIC				
Mercredi	09-01-2019	9h-12h	Classification histologique des cancers. Principes généraux et rappel histologique. Grade histologique. Stade clinique. Biomarqueurs des tumeurs. – Dr Gaboury	Salle à venir
Mercredi	16-01-2019	9h-12h	Histologie des tumeurs. Laboratoire de microscopie virtuelle et imagerie. Études de cas. Cancer du poumon-Cancer du Sein-Cancer de la prostate-Cancer colorectal-Mélanome. Dr Gaboury	Salle à venir
Mercredi	23-01-2019	9h-12h	Cancers héréditaires. Cancer familiaux. MEN 2. BRCA-1, BRCA-2, Li-Fraumeni, syndrome de Lynch. – Dr Gaboury	Salle à venir
Mercredi	30-01-2019	9h-12h	Classification moléculaire des tumeurs. Techniques d'investigation : ISH, FISH, séquençage, NGS, panel de gènes. Outils bio-informatiques. – Dr Gaboury	Salle à venir
FÉVRIER 2019				
Mercredi	06-02-2019	9h-12h	Gènes du Cancer. Structure. Fonction. Interaction. Cibles thérapeutiques. – Dr Gaboury	Salle à venir
Mercredi	13-02-2019	9h-12h	Examen intra 40 % – Dr Gaboury	Salle à venir
II – PRONOSTIC				
Mercredi	20-02-2019	9h-12h	Les gens du cancer. – Dr Smith	Salle à venir
Mercredi	27-02-2019	9h-12h	Immunothérapie du cancer. Aspects cliniques. Diagnostic. Dr Gaboury	Salle à venir
SEMAINE D'ACTIVITÉS LIBRES DU 4 AU 8 MARS 2019				
MARS 2019				
Mercredi	13-03-2019	9h-12h	Article à résumer et critiquer – 20% de la note finale Travaux à remettre le 21 mars 2019 (à confirmer). – Dr Gaboury	Salle à venir
Mercredi	20-03-2019	9h-12h	Cancer de la prostate. Aspects cliniques. Diagnostic (biopsie et prostatectomie). Classification. Facteurs pronostic et prédictif. Traitement chirurgical. Hormonothérapie. Radiothérapie. Dr Gaboury	Salle à venir
III - TRAITEMENT				
Mercredi	27-03-2019	9h-12h	Cancer côlo-rectal. Aspects cliniques. Diagnostic (biopsie, polypectomie, résection colique). Chimiothérapie. Thérapie ciblées. Radiothérapie. – Dr Gaboury	Salle à venir
AVRIL 2019				
Mercredi	03-04-2019	9h-12h	Cancer de l'ovaire. Aspects cliniques. Diagnostic histologique. Chirurgie oncologique. Chimiothérapie. Thérapie ciblée. Radiothérapie. – Dr Gaboury	Salle à venir
Mercredi	10-04-2019	9h-12h	Cancer du poumon. – Dr Leduc	Salle à venir
Mercredi	17-04-2019	9h-12h	La radiothérapie : Aspects cliniques. Traitement. – Dr Bahary	Salle à venir
Mercredi	24-04-2019	9h-12h	Examen final 40 % – Dr Gaboury	Salle à venir

Note : Les dates peuvent être sujettes à changement, ainsi que le local de classe.

HORAIRE ET PLAN DE COURS
PBC 6087 – CANCER : DIAGNOSTIC, PRONOSTIC ET TRAITEMENT – 3 CRÉDITS
Hiver 2019

Renseignements et directives

Règlements des études de cycles supérieurs

Retard dans la remise des travaux (article 32), plagiat et fraude (article 37)

Les pénalités de retard et la politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours.

Tous les étudiants sont invités à consulter le site web www.integrite.umontreal.ca/ et à prendre connaissance du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

L'étudiant se doit d'être très vigilant à l'égard du plagiat particulièrement lorsqu'il utilise des **sources d'informations** autant dans le cadre d'un travail écrit que d'un examen. Vous êtes invités à consulter le document qui suit pour mieux comprendre la manière de citer ou d'utiliser un texte ou une partie de texte afin d'éviter de vous placer dans une situation de plagiat. Le sens de plagiat peut varier d'un pays à l'autre. Dans le cadre du présent cours, les indications de l'Université de Montréal à l'égard du plagiat prévalent sur toute autre définition ou sens donné au plagiat.

Politique relative aux examens différés (article 51 et 97)

La mention F* est attribuée à l'étudiant qui ne se présente pas à un examen à moins que celui-ci ne justifie son absence auprès du responsable de programme en présentant par écrit un motif valable dans les huit jours ouvrables. On entend par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat médical. Toute demande d'examen différé présentée après le temps prescrit à cet effet sera automatiquement rejetée à moins d'un motif indépendant de la volonté de l'étudiant (ex. situation de coma, etc.).

Outil pédagogique

Le Guide de présentation d'un travail écrit publié par la Faculté de l'éducation permanente vise à faciliter l'encadrement au regard du respect des normes de présentation et de l'utilisation des sources bibliographiques, contribuant ainsi au développement d'habiletés transférables.

<http://fep.umontreal.ca/documents/pdf/guidepresentation.pdf>

StudiUM

Le site Internet Studium des cours est mis à disposition à partir du réseau interne de l'Université. Les étudiants ont accès illimité au site durant toute la session, et ce depuis le réseau interne de l'Université comme depuis leurs propres connections Internet.

Pour avoir accès au site, l'étudiant doit être dûment inscrit à l'Université et être détenteur d'un UNIP, ce qui lui donnera accès à son portail UdeM.

Pour obtenir un UNIP, voir les indications à l'aide du lien Internet suivant :

<http://www.etudes.umontreal.ca/dossier/unip.html>

HORAIRE ET PLAN DE COURS
PBC 6087 – CANCER : DIAGNOSTIC, PRONOSTIC ET TRAITEMENT – 3 CRÉDITS
Hiver 2019

Dates importantes

- 22 janvier 2019 : Date limite pour la modification d'un choix de cours ou l'annulation sans frais d'un cours. (À moins qu'une autre date ne soit inscrite à l'horaire du cours.)

- 15 mars 2019 : Date limite pour l'abandon du cours - avec frais.
(À moins qu'une autre date ne soit inscrite à l'horaire du cours.)

Ces dates sont présentées sur le site de l'UdeM :

<http://www.etudes.umontreal.ca/calendrier/index.html>

Absence non justifiée

L'absence « non justifiée » lors d'une évaluation entraîne malheureusement un échec. Étant donné que les dates des évaluations sont connues à l'avance par l'étudiant, ce dernier a la responsabilité d'aviser la responsable du programme « avant l'évaluation » afin de prendre entente. Ces éléments sont précisés aux articles 30 et 31 des Règlements pédagogiques de cycles supérieurs.

Services

Service de soutien à l'apprentissage du Centre étudiant

www.csedc.umontreal.ca/apprentissage/

Centre de communication écrite

www.cce.umontreal.ca/

Direction des bibliothèques

www.bib.umontreal.ca/a-propos

Aide à la persévérance scolaire offert à la FEP

Monsieur Pierre Cantin : 514-343-6111 poste 7443.

Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap : www.bsesh.umontreal.ca

Enregistrement du cours

L'enregistrement du cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours.

L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps.